

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

-----  
MINISTERE DES FINANCES  
-----

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ✓  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND

-----  
MINISTRY OF FINANCE  
-----

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION  
-----

28 JUN 2018

## COMMUNIQUE RADIO PRESSE

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des propriétaires d'immeubles bâtis et non bâtis que la campagne de distribution des déclarations pré remplies de la Taxe Foncière sur les propriétés immobilières au titre de l'exercice 2018 est en cours actuellement sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, il demande aux contribuables concernés de réserver un accueil cordial aux équipes en charge de cette opération.

Le Ministre des Finances rappelle que pour le paiement de la taxe foncière, des facilités sont offertes aux contribuables à travers le dispositif de règlement des impôts via le téléphone portable, encore appelé « Mobile Tax ». Toutefois, les contribuables qui le souhaitent peuvent continuer à se rapprocher des guichets de leurs Centres des impôts de rattachement pour effectuer leurs paiements.

Par ailleurs, afin d'aider les contribuables visés par ces opérations, le délai de paiement de la taxe foncière au titre de l'exercice 2018 initialement arrêté au 30 juin 2018 est exceptionnellement prorogé au 31 juillet 2018.

Le Ministre des Finances compte sur le civisme de tous.



*[Handwritten signature in green ink]*  
Louis Paul MOTAZE